



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

avenir de l'usine Ford de Blanquefort

Question au Gouvernement n° 642

Texte de la question

AVENIR DE L'USINE FORD DE BLANQUEFORT

**Mme la présidente.** La parole est à M. Alain David, pour le groupe Nouvelle Gauche.

**M. Alain David.** Ma question s'adresse à M. le ministre de l'économie et des finances. La direction de Ford Europe, alors même que le groupe affiche des milliards de bénéfices, a annoncé mardi 27 février dernier qu'elle ne réinvestira pas sur le site de Ford Aquitaine Industries, à Blanquefort en Gironde.

Le groupe explique que la fabrication de la nouvelle transmission huit vitesses à Ford Aquitaine Industries n'est pas économiquement viable. Une proposition émane des salariés qui travaillent depuis plusieurs mois, en partenariat avec les pouvoirs publics locaux à l'avenir de l'entreprise.

Les emplois du site sont protégés par un accord quinquennal passé entre Ford et les pouvoirs publics. L'aide prévue par l'accord représente un montant total de 25 millions d'euros. Cet accord arrive à échéance à la fin du mois de mai, sans qu'une seule proposition réaliste et concrète n'ait été faite par l'entreprise pour développer son activité sur ce site. Ce sont aujourd'hui à nouveau près de mille emplois qui sont menacés dans le cadre d'un probable plan social facilité par les récentes ordonnances.

Monsieur le ministre, vous avez exhorté le groupe Ford à travailler à garantir la pérennité du site industriel et à maintenir l'emploi à long terme. Quels moyens comptez-vous mettre en œuvre afin de trouver une solution pour le site de Blanquefort lui permettant de développer son activité et de conserver ses emplois ?

Monsieur le ministre, il faut sauver Ford, il faut sauver les travailleurs de l'usine en Gironde ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe NG et sur plusieurs bancs des groupes GDR et FI.*)

**Mme la présidente.** La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'action et des comptes publics.

**M. Olivier Dussopt, secrétaire d'État auprès du ministre de l'action et des comptes publics.** Monsieur le député, vous l'avez rappelé, le groupe Ford a récemment fait part de sa volonté de ne pas investir sur le site de Blanquefort qui compte près d'un millier de salariés. Il s'agit d'une mauvaise nouvelle. Vous la déplorez, tout comme le Gouvernement.

Dès l'annonce de cette décision, le ministre de l'économie, Bruno Le Maire, a tenu une réunion de crise avec les représentants des salariés et les élus concernés. Le 2 mars, il a obtenu que Ford maintienne le niveau de charge du site jusqu'à la fin de l'année 2019.

Il faut donc mettre à profit ce délai pour trouver des solutions durables pour le site. Pour l'État comme pour les

salariés, le premier responsable de la pérennité du site de Blanquefort, c'est le groupe Ford qui, à ce jour, est encore bénéficiaire. C'est à lui de proposer des solutions permettant d'assurer l'avenir du site industriel et de garantir que d'éventuelles restructurations soient menées de manière responsable. Il ne faut pas revivre la mauvaise expérience de 2011 lorsque Ford avait tenté de céder le site à un industriel trop fragile avant d'être aussitôt obligé de le reprendre. Il ne faut pas oublier non plus l'accord quinquennal traduisant le soutien des collectivités publiques à Ford qui s'élève à plusieurs millions d'euros.

**M. Loïc Prud'homme.** Ford a été condamné pour le non-respect de cet accord !

**M. Olivier Dussopt**, *secrétaire d'État*. Dans ce but, un groupe de travail de haut niveau a été mis en place – sa prochaine réunion est prévue le vendredi 9 mars. Il est piloté par Jean-Pierre Floris, délégué interministériel aux restructurations d'entreprises. Celui-ci rendra compte des avancées tant devant les élus que devant les salariés lors des comités trimestriels de suivi organisés par le préfet et les élus locaux. Le prochain comité aura lieu le 9 mars.

Le président de la région Nouvelle-Aquitaine a récemment avancé des propositions. Quant au président de la métropole, il a également dit sa disponibilité pour travailler à garantir la pérennité du site.

Soyez assurés que le Gouvernement sera à l'écoute de toutes les propositions, de la part tant des salariés que des élus locaux. Sauver Ford est un motif d'intérêt général. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe REM.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Alain David](#)

**Circonscription :** Gironde (4<sup>e</sup> circonscription) - Nouvelle Gauche

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 642

**Rubrique :** Industrie

**Ministère interrogé :** Action et comptes publics (M. le SE auprès du ministre)

**Ministère attributaire :** Action et comptes publics (M. le SE auprès du ministre)

**Date(s) clé(s)**

**Question publiée au JO le :** [7 mars 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [7 mars 2018](#)